



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Demande de dérogation mineure

Avis est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que le conseil, lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 10 mars 2025 à 19 h 00 dans la salle du conseil située au 130 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Numéro de cadastre	Lot n° 3 556 170
Adresse civique	388 Route 137 Nord
Zone	RE-1
Nature de la demande	- Autoriser le lotissement du lot 3 556 170 en deux lots futurs, dont chacun aura une superficie de 2 720,20 m ² . - Autoriser la largeur de 25,28 m pour le lot futur ayant frontage sur la Route 137 Nord. - Autoriser la largeur de 36,78 m pour le lot futur ayant frontage sur le chemin de Saint-Valérien.
Effet de la demande	- Réduire la superficie des lots futurs à 2 720,20 m ² au lieu de 3 000 m ² , comme prescrit à l'article 29 du règlement de lotissement n° 559-2017. - Réduire les largeurs des deux lots futurs à 25,28 m et 36,78 m au lieu de 50 m, comme prescrit à l'article 29 du règlement de lotissement n° 559-2017.

Toute personne ou tout organisme intéressé pourra se faire entendre par le conseil, lors de la séance publique du 21 février 2025, relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 21^{ème} jour du mois de février 2025.

Vicky-May Hamm

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, Vicky-May Hamm, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 21 février 2025, entre 8h et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^{ème} jour du mois de février 2025.

Vicky-May Hamm

Directrice générale et greffière-trésorière